

	<p><b>SECTION</b></p> <p><b>DEL</b></p> <p><b>INDRE ET LOIRE</b></p>	<p><b>SECTION F.O.-DGFIP 37</b>  <b>DDFIP INDRE ET LOIRE</b>  <b>94 Boulevard Béranger</b>  <b>37 032 TOURS CEDEX 1</b>  <b>Tel. : 02 47 21 74 58 ou 74 26</b></p>	<p>Adresse mèl : <a href="mailto:fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip37@dgfip.finances.gouv.fr</a>  Site de la section : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/">http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/</a></p>
---	--	--	---

**COMPTE RENDU CTL du 22 janvier 2019**

**Examen de la situation des emplois de la DDFiP d'Indre-et-Loire dans le cadre de la loi de finances pour 2019**

L'ensemble des organisations syndicales avait boycotté la 1<sup>ère</sup> convocation en date du 18 janvier.

La loi de finances pour 2019 prévoit 2 090 suppressions d'emplois pour la DGFIP, soit une augmentation de 31 % par rapport à 2018. Alors qu'au sein de l'État le nombre de suppression s'élève à 4 164 !!!!

Localement : **12 emplois sont supprimés en Indre et Loire** : 1 A, 5 B et 6 C.

<b>Structures</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>TOTAL</b>
SIP de Tours Sud-Est			-1	-1
SIP de Tours Nord-Ouest			-1	-1
SIE de Tours Sud-Est		-1		-1
SIE de Tours Nord-Ouest		-1		-1
Trésorerie d'Amboise-Pocé			-1	-1
Trésorerie de Joué-lès-Tours		-1		-1
Trésorerie de l'Ile-Bouchard			-1	-1
Trésorerie de Tours Habitat		-1		-1
Pôle de contrôle des revenus et du patrimoine		-1		-1
Trésorerie de Tours CHU			-1	-1
Services de direction	-1	-1		-2
Paierie départementale		1	-1	0
<b>TOTAL</b>	<b>-1</b>	<b>-5</b>	<b>-6</b>	<b>-12</b>

À noter que dans notre département il y a -1,5 emplois à temps plein (ETP), au titre des gains de productivité, liés à la progression du nombre de télédéclarants des revenus en 2018.

**F.O.-DGFIP37** a demandé des précisions concernant les transferts de 3 emplois du SIP de Tours Sud-Est vers le service d'accueil et la modification de 12 emplois des services de direction (centre de prélèvement service relais) vers l'Équipe Départementale de Renfort.

Pour l'accueil il nous a été précisé qu'il s'agissait de la mise en conformité de la situation des emplois, depuis la création du service d'accueil « autonome » au 1<sup>er</sup> janvier 2019, qui est composé de 1A+ ; 7 B et 5 C .

Pour les 12 emplois (6B et 6C) EDR/Service de Direction/CPS relais, la modification est liée à une mise en harmonie avec les tableaux d'emplois, mais n'impacte ni la mission ni le statut des collègues.

**Vote :** CONTRE **F.O.-DGFIP37**, CGT et CFDT

Solidaires absents

### **QUESTIONS DIVERSES**

La Direction nous a informé que la note destinée aux collègues de Tours Habitat concernant leur devenir en raison de la fermeture de leur service, leur sera adressée ce matin. Celle-ci devrait permettre aux collègues de se positionner quant à savoir s'ils doivent ou non effectuer dès aujourd'hui une demande de mutation. Notre section **F.O.-DGFIP37** reste à leur disposition pour toute question complémentaire.

**F.O.-DGFIP37** a interrogé la Direction sur le nombre de collègues susceptibles de bénéficier de la prime de 200 € liée à la mise en place du PAS, et sur le montant de l'enveloppe budgétaire y afférent.

Il nous a été répondu qu'une note de service a été adressée aux chefs des services concernés pour recenser le nombre d'agents pouvant y prétendre. Les agents des trésoreries SPL qui ont en charge la gestion de la paye bénéficient aussi du dispositif. Pour les agents du service SLR, la DDFIP interroge la DG.

La Direction a confirmé que l'enveloppe budgétaire n'était pas fermée, et qu'elle serait conforme aux besoins.

Vos élus **F.O.-DGFIP37** en CTL : Sylvie AKHBARI, Gilles LAVERGNE